

**SYNDICAT
INTERCOMMUNAL A
VOCATION MULTIPLE DU
VAL DE BANQUIERE
Hôtel de Ville
21 boulevard du 8 mai 1945
06730 SAINT-ANDRE DE LA
ROCHE**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SIVOM
DU JEUDI 15 MARS 2018**

**FINANCES
N°I.1-II/ 2018**

NOMBRE

de membres en exercice : 24

de présents ou représentés : 19

de votants : 19

**OBJET :
Compte administratif 2017**

Nota, le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte du siège du syndicat le 27 mars 2018.

Que les convocations du SIVOM ont été faites le 9 mars 2018.

LE PRESIDENT,

H. COLOMAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20180315-11-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2018

Affichage : 27/03/2018

Le quinze mars deux mille dix-huit à dix-huit heures trente minutes, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Val de Banquière, s'est réuni à la suite de la convocation adressée le neuf mars deux mille dix-huit.

Étaient présents :

Mesdames Paule BECQUAERT Paule, Sophie BERRETTONI, Isabelle BRES, Marie-Alice HIVET, Eliane MERCIER.

Messieurs Robert AGOSTINI, Gérard ANDRAU, François BESSET, Pascal BONSIGNORE, Jean-Jacques CARLIN, Honoré COLOMAS, Antoine EINAUDI, Jacques GHILANDA, Maurice GOLETTA, Michel RAYMOND, Georges REVERTE.

Étaient représentés :

Monsieur LECOQ Joël par Monsieur Maurice GOLETTA
Madame Isabelle MARTELLO par Madame BERRETTONI Sophie
Monsieur Jacques MURRIS par Monsieur Michel RAYMOND

Étaient excusés :

Madame PERTIN

Étaient absents :

Monsieur Alain FRERE
Monsieur Hervé PAUL
Madame Alexandra TEUS
Monsieur Antoine VERAN
Monsieur Pierre VITALE

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame BRES est élue Président de séance.

Elle constate que le quorum est atteint, car plus de la moitié des membres sont présents, conformément à l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Paule BECQUAERT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Tous les membres du comité ont reçu avec la convocation, les vues d'ensemble des sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2017.

Monsieur COLOMAS présente les résultats de la section de fonctionnement :

LES DEPENSES s'élèvent à 14 365 172,93 €

Elles comprennent :

14 230 010.69 € de mandats émis
81 333.22 € de charges rattachées aux intérêts courus non échus
53 829.02 € de dépenses d'ordre liées aux dotations pour amortissements,

pour 15 400 224 € de crédits ouverts. Il est à noter que le pourcentage de réalisation est de 93%.

L'analyse par chapitre des dépenses, nous permet de constater pour :

Le Chapitre 011 : charges à caractère général :

Crédits ouverts 2 253 184 €
mandats émis 1 925 543 €

soit un pourcentage de réalisation de 85%.

Il convient de préciser que les 327 640.5 € de charges à caractère global non réalisées correspondent **principalement** aux postes budgétaires :

- « 60623 alimentation », moins 50 k€ sur les compétences animation et petite enfance
- « 6247 transport collectif », moins 20 k€ cela concerne la compétence animation du territoire principalement et provient de la mutualisation des transports entre les différents ALSH et l'optimisation de l'utilisation des bus mis à disposition par la Trinité
- « 60632 petit équipement, 6065 livres disques cassettes, 6068 autres matières et fournitures, 6135 locations mobilières, 6188 autres frais divers 62228,6238 divers », cela concerne la variation d'activité et donc des dépenses liées (moins 106 k€)
- « 611 contrat prestation service » moins 38 k€ principalement dû au décalage de la mise en œuvre de la dématérialisation administrative
- « 6132 locations immobilières » moins 19 k€ dû au décalage de paiement sur 2018 du dernier trimestre 2017 d'une crèche
- « 6184 versements à des organismes de formation » moins 51 k€, décalage des factures sur 2018 pour la partie formation dématérialisation et moins de formations qualifiantes sur le secteur de l'animation que prévu.

Le Chapitre 012 : charges de personnel :

Crédits ouverts 10 791 330 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
001440600403-20180315-11-BF 10 451 044 €

de dépenses réelles **soit un pourcentage de réalisation de 97%.**

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 29/03/2018

Cette différence provient principalement des trois pôles opérationnels :

- petite enfance (moins 220 k€) et animation du territoire (moins 50 k€).

En effet, ces dépenses sont sujettes à l'activité réelle (qui a été moindre sur le secteur de l'animation par rapport à la prévision), aux mouvements de personnel et aux difficultés, parfois, de recruter.

- A noter un décalage de mise en œuvre des espaces sociaux et donc des recrutements (moins 50 k€)

Il est précisé que ce poste budgétaire représente 74 % des dépenses totales de fonctionnement ce qui est représentatif des services publics à la personne et pour lesquels nous devons respecter des quotas d'encadrement (et ce, sans prendre en compte les dépenses de mise à disposition du personnel).

Le Chapitre 65 : autres charges de gestion courante :

Crédits ouverts 1 719 736 €
pour 1 717 536 €
de dépenses réelles soit un **pourcentage de réalisation de 100%**.

Ce poste budgétaire est principalement constitué par les flux budgétaires (mises à disposition de biens et de personnel) entre collectivités mutualisées mais aussi entre le Sivom et les communes adhérentes.

Le Chapitre 66 : charges financières :

Crédits ouverts 258 766 €
pour 197 268 € (mandats émis et charges rattachées) de
réalisation soit un **pourcentage de réalisation de 76%**.

Cet écart s'explique par :

- une prévision ayant inclus des réajustements de 2016 pour les communes donc régularisés par les communes (en recettes) mais pas en dépenses ;
- des frais de ligne de trésorerie prévus mais non réalisés (recherche permanente d'une trésorerie 0) ;
- des prêts prévus sur l'année mais dont les annuités impacteront au final 2018 ;
- une prévision d'écriture de régularisation (62 k€) des titres émis sur la métropole au moment du transfert de compétences voirie et gestion des déchets (les dépenses étant équivalentes aux recettes chapitre 76).

Le Chapitre 67 : charges exceptionnelles :

Crédits ouverts 244 208 €
pour 19 950 €
de dépenses réelles soit un **pourcentage de réalisation de 8%**.

Ce compte est à analyser conjointement avec le compte 77 qui couvre les recettes exceptionnelles.

Elles couvrent les dépenses liées aux contentieux. Il avait été prévu :

-100 k€ de dépenses exceptionnelles (à rapprocher des recettes exceptionnelles prévues à hauteur de 100 130 €) ;

-144 k€ de dépenses pour annuler deux anciens titres de la métropole liés aux transferts de compétences et aux mandats de gestion provisoire du Sivom (2002 et 2009) ;

Ces écritures de régularisation n'ont pu être faites dans l'année budgétaire 2017, elles seront réinscrites sur le budget 2018 (c'est une demande de la chambre régionale des comptes)

006-240600403-20180315-11-BF

Accusé certifié exécutoire

Reçu par le préfet, 29/03/2018

Affichage : 27/03/2018

Le chapitre 68 dotations provisions :

Crédits ouverts 75 000 €
pour 0 €
de dépenses réelles soit **un pourcentage de réalisation de 0%**.

Il a été provisionné 75 000 € dans l'hypothèse où le recours que nous avons déposé auprès du FSE soit refusé.

Le Chapitre 042 : opération d'ordre :

Crédits ouverts 58 000 €
pour 53 829 €
de dépenses réelles soit **un pourcentage de réalisation de 93%**.

Ces dépenses correspondent à l'amortissement obligatoire des éléments constitutifs du patrimoine du Sivom (véhicules, matériel électro-ménager, matériel éducatif...). Elles se retrouvent en recettes d'investissement.

LES RECETTES s'élèvent à 14 485 827,47 €
pour 15 030 123 €
de prévision soit un pourcentage de réalisation de 96%.

Le détail par chapitre est le suivant :

Chapitre 013 : atténuation des charges

Crédits ouverts 21 968 €
pour 43 677 €
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 100%**.

Cela correspond aux remboursements des maladies et arrêts de travail liés au personnel, par nature aléatoires excepté pour les situations connus d'avance.

Chapitre 070 : Produits des services, domaine et ventes

Crédits ouverts 2 018 819 €
pour 1 927 223 €
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 95%**.

Cette différence provient du décalage de comptabilisation des participations des familles secteur petite enfance (les mois de novembre (facturés en décembre) et décembre (facturés en janvier) sont passés sur l'année budgétaire 2018 (100 k€)

Chapitre 73 : Impôts et taxes

Crédits ouverts 5 175 061 €
pour 5 196 666 €
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 100%**.

Les 21 605 € perçus sont liées aux rôles supplémentaires et complémentaires touchés par le syndicat liés à l'évolution des bases d'imposition durant l'exercice.

Chapitre 74 : Dotations et participations

Crédits ouverts 7 385 751 €
pour 7 013 332 €
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 95%**.

Accusé certifié exécutoire

Cette différence provient essentiellement :

• Des mises à dispositions non réalisées, décalées sur 2018 (dernier trimestre qui impacte 2017) (87 k€)

• Des subventions CAF inférieures aux prévisions en lien avec une activité secteur animation moins importante que prévue (80 k€)

- Des recettes non comptabilisées sur 2017 du centre de formation pour les prestations du dernier trimestre 2017 (elles impacteront l'exercice 2018) (moins 200 k€)

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Crédits ouverts 169 714 €
pour 180 701 €
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 106%**.

Chapitre 76 : produits financiers

Crédits ouverts 158 679 €
pour 98 237 €
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 62%**.

Une prévision non réalisée d'écriture de régularisation (62 k€) des titres émis sur la métropole au moment du transfert de compétences voirie et gestion des déchets

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Crédits ouverts 100 130 €
pour 25 989 €
de recettes réelles **soit un pourcentage de réalisation de 26%**.

Remboursements liés aux contentieux, donc aléatoires en temporalité et montants. A rattacher à l'analyse du compte 67 en dépenses.

A ces recettes 2017 de **14 485 827 €**, il convient de rajouter l'excédent global de clôture de l'exercice 2017 section de fonctionnement soit **1 171 751 €**

Est obtenu ainsi un total de recettes 2017 de **15 657 578 €**.

L'excédent global de clôture de l'exercice 2017 section de fonctionnement s'élève donc à 1 292 405.56 € (un million deux cent quatre-vingt-douze mille quatre cent cinq euros cinquante-quatre cents).

Il sera reporté intégralement sur la section de fonctionnement au budget primitif 2018 compte-tenu que la section d'investissement 2017 ne nécessite pas d'apport.

En ce qui concerne **LA SECTION D'INVESTISSEMENT** :

LES DEPENSES s'élèvent à **5 606 078,09 €**
qui se répartissent de la manière suivante :

Les dépenses d'équipement : 237 653 € de dépenses d'équipement pour toutes les compétences du syndicat. Il est à noter l'acquisition du local « Vert Passage » sur la Trinité pour les activités d'Inter'Val Formation pour 163 366€.

Les dépenses financières : 1 740 909 € de dépenses financières relatives aux remboursements du capital des emprunts contractés essentiellement pour le compte des communes que ce soit pour des emprunts à court terme (prêts relais FCTVA et SUBVENTION) ou à long terme, mais aussi pour le compte du Sivom, pour financer les dépenses d'équipement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Les dépenses des opérations pour compte de tiers : 3 627 515 € de réalisations de travaux pour le compte des communes,

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2018

Affichage : 27/03/2018

LES RECETTES d'un montant de
se décomposent comme suit :

5 258 839,55 €

Chapitre 13 (subventions d'investissements)

7 038 € de subventions versées pour les travaux et acquisitions d'équipement liés au patrimoine du syndicat (il est à noter un retard dans le versement des subventions par les organismes financeurs)

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées)

1 939 000 € d'emprunts réalisés pour la réalisation des opérations **déléguées** par les communes mais aussi pour le compte des opérations propres au Sivom:

Long terme (15 ans) 568 k€. Deux emprunts à taux fixe, 231 k€ à 1.2 % et 337 k€ à 1.32% auprès du Crédit Agricole dont 424 k€ pour le compte des communes dans le cadre des opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée au Sivom et 144 k€ pour financer les opérations d'acquisitions patrimoniales du Sivom (locaux à la Trinité pour Inter'Val et financement du bus)

Court terme (prêts relais subventions et Fctva) 1 371 k€ (taux fixe 0.5%) uniquement pour le compte des communes dans le cadre des opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée

Chapitre 10 (dotations)

22 494 € de FCTVA

Chapitre 27 (autres immobilisations financières)

1 138 115 €
de remboursements du capital par les communes des emprunts contractés par le Sivom pour leur compte

Chapitre 45

2 098 362 € de subventions perçues de la part de diverses collectivités (Etat, Conseil Départemental, CAF, Région, communes) relatives aux opérations sous mandats.

Recettes d'ordre
(Amortissements)

53 829 €

En ce qui concerne l'excédent global de clôture de l'exercice 2017 section d'investissement :

- **l'excédent d'investissement reporté de 2016 est de : 455 224 €**
- **pour 2017, la section d'investissement affiche un déficit de : 347 238 €**

L'excédent global de clôture de l'exercice 2017 section d'investissement s'élève donc à : 107 985 €

Ainsi l'excédent global de clôture de l'exercice 2017 toutes sections confondues s'élève à : 1 400 391 €.

Monsieur COLOMAS remercie les membres du Comité pour leur écoute, et propose de répondre à toutes leurs questions.

Monsieur COLOMAS passe la parole à Madame BRES, Président de séance pour procéder au vote et quitte la salle.

Où l'exposé de Monsieur COLOMAS et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à

l'unanimité - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20180315-11-BF

Section de fonctionnement :

Dépenses préfet: 29/03/2018

affichage: 27/03/2018

Recettes

14 365 172,93 €

14 485 827,47 €

Excédent de fonctionnement. 2016

1 171 751,02 €

Excédent global de fonctionnement 2017

1 292 405,56 €

Section d'investissement

Dépenses	5 606 078,09 €
Recettes	5 258 839,55 €
Excédent d'investissement. 2016	455 224,24 €
Déficit d'investissement 2017	347 238,54 €
Excédent global d'investissement 2017	107 985,70 €
L'excédent de clôture 2017 toutes sections confondues s'élève à	1 400 391,26 €

Fait à Saint-André de la Roche, les jour, mois et an que susdits.

LE PRESIDENT,



H. COLOMAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20180315-11-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2018

Affichage : 27/03/2018

SIVOM VAL DE BANQUIERE - SIVOM VAL BANQUIERE - CA - 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 253 184,30	1 925 543,80	0,00	0,00	327 640,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 791 330,35	10 451 044,35	0,00	0,00	340 286,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 719 736,00	1 717 536,57	0,00	0,00	2 199,43
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		14 764 250,65	14 094 124,72	0,00	0,00	670 125,93
66	Charges financières	258 766,00	115 935,15	81 333,22	0,00	61 497,63
67	Charges exceptionnelles	244 208,00	19 950,82	0,00	0,00	224 257,18
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	75 000,00	0,00			75 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 342 224,65	14 230 010,69	81 333,22	0,00	1 030 880,74
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opéral* ordre transfert entre sections (2)	58 000,00	53 829,02			4 170,98
043	Opéral* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		58 000,00	53 829,02			4 170,98
TOTAL		15 400 224,65	14 283 839,71	81 333,22	0,00	1 035 051,72
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	21 968,00	43 677,18	0,00	0,00	-21 709,18
70	Produits services, domaine et ventes div	2 018 819,02	1 927 223,60	0,00	0,00	91 595,42
73	Impôts et taxes	5 175 061,00	5 196 666,00	0,00	0,00	-21 605,00
74	Dotations et participations	7 385 751,72	7 013 332,50	0,00	0,00	372 419,22
75	Autres produits de gestion courante	169 714,61	180 701,47	0,00	0,00	-10 986,86
Total des recettes de gestion courante		14 771 314,35	14 361 600,75	0,00	0,00	409 713,60
76	Produits financiers	158 679,00	98 237,34	0,00	0,00	60 441,66
77	Produits exceptionnels	100 130,00	25 989,38	0,00	0,00	74 140,62
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 030 123,35	14 485 827,47	0,00	0,00	544 295,88
042	Opéral* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opéral* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		15 030 123,35	14 485 827,47	0,00	0,00	544 295,88
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 1 171 751,02				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

006-240600403-20180315-11-BF

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2018

Affichage : 27/03/2018

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 320 297,24	237 653,57	1 082 643,67	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 320 297,24	237 653,57	1 082 643,67	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 750 863,00	1 740 909,11	0,00	9 953,89
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	76 191,00	0,00	0,00	76 191,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 827 054,00	1 740 909,11	0,00	86 144,89
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	19 231 437,48	3 627 515,41	15 603 922,07	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	22 378 788,72	5 606 078,09	16 686 565,74	86 144,89
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	123 226,82	0,00		123 226,82
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	123 226,82	0,00		123 226,82
	TOTAL	22 502 015,54	5 606 078,09	16 686 565,74	209 371,71
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	694 211,97	7 038,81	687 411,97	-238,81
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	709 589,82	1 939 000,00	586 363,00	-1 815 773,18
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 403 801,79	1 946 038,81	1 273 774,97	-1 816 011,99
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	19 000,00	22 494,00	0,00	-3 494,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 192 500,00	1 138 115,56	0,00	54 384,44
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 211 500,00	1 160 609,56	0,00	50 890,44
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	21 289 941,56	2 098 362,16	19 868 456,08	-676 876,68
	Total des recettes réelles d'investissement	23 905 243,35	5 205 010,53	21 142 231,05	-2 441 998,23
022	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	58 000,00	53 829,02		4 170,98

SIVOM VAL DE BANQUIERE - SIVOM VAL BANQUIERE - CA - 2017

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	123 226,82	0,00		123 226,82
Total des recettes d'ordre d'investissement		181 226,82	53 829,02		127 397,80
TOTAL		24 086 470,17	5 258 839,55	21 142 231,05	-2 314 600,43
Pour information		(2) 455 224,24			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20180315-11-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2018

Affichage : 27/03/2018